Déplacements

ÉVOLUTION DES MOBILITÉS EN UN AN EN ÎLE-DE-FRANCE

Source : Enquête Tendances Mobilités 2024 (ETM) du Collectif Mobilité.

À augmenté
Est égale
À diminué
Usagers non concernés et autres

L'enquête est réalisée du 6 au 31 mai 2024 auprès d'un échantillon de 2 708 résidents franciliens représentatif de la population âgée de plus de 18 ans au sujet de leurs déplacements.

ÉVOLUTION DES MOBILITÉS SELON LE LIEU DE RÉSIDENCE

À augmenté
Est égale
À diminué
Usagers non concernés et autres

Le Collectif Mobilité est une association portée par des acteurs français du transport contribuant à la mobilité, en Île-de-France comme dans d'autres régions, rassemblant notamment les autorités organisatrices de mobilité, les opérateurs de transport, de logistique, de constructeurs, de fournisseurs d'énergie.

À augmenté
Est égale
À diminué
Usagers non concernés et autres

Évolution en un an de l'usage des modes de déplacement en Île-de-France En 2024 selon le mode de déplacement

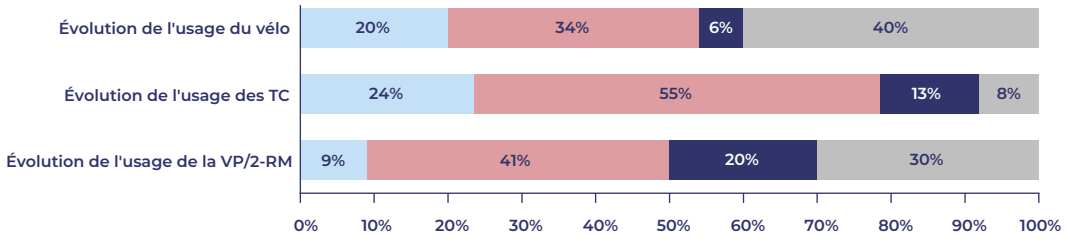

Tendance : Parmi les répondants enquêtés en 2024, 20 % déclarent avoir augmenté l'usage du vélo en un an en Île-de-France, contre 6 % ayant diminué cet usage, soit un écart de 14 points en faveur du vélo ; 24 % déclarent avoir augmenté l'usage des transports en commun en un an (contre 13 % ayant diminué cet usage), soit un écart de 11 points en faveur des transports en commun. Dans le même temps, 20 % des répondants déclarent avoir diminué en un an l'usage de la voiture particulière et du deux-roues (contre 9 % ayant augmenté cet usage), soit un écart de 11 points en défaveur de ces circulations motorisées
L'enquête vient confirmer la tendance de fond à la diminution de l'utilisation de la voiture au profit du vélo et des transports en commun en Île-de-France.

Évolution en un an de l'usage de la voiture et des deux-roues motorisés En 2024, selon le lieu de résidence

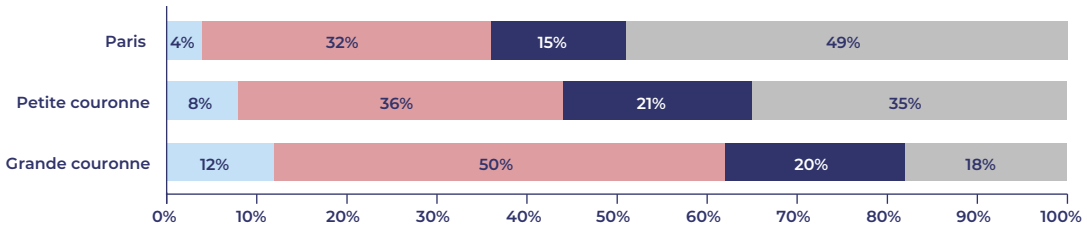

Tendance : En 2024, parmi les résidents parisiens, 15% déclarent avoir diminué en un an l'usage de la voiture et deux-roues motorisés (contre 4 % ayant augmenté cet usage), soit un écart de 11 points en leur défaveur; parmi les résidents de petite couronne, 21 % déclarent en avoir diminué l'usage (contre 8 % ayant augmenté cet usage), soit un écart de 13 points en leur défaveur ; parmi les résidents de grande couronne, 20 % déclarent en avoir diminué l'usage (contre 12 % ayant augmenté cet usage), soit un écart de 8 points en leur défaveur.

Évolution en un an de l'usage des transports en commun En 2024, selon le lieu de résidence

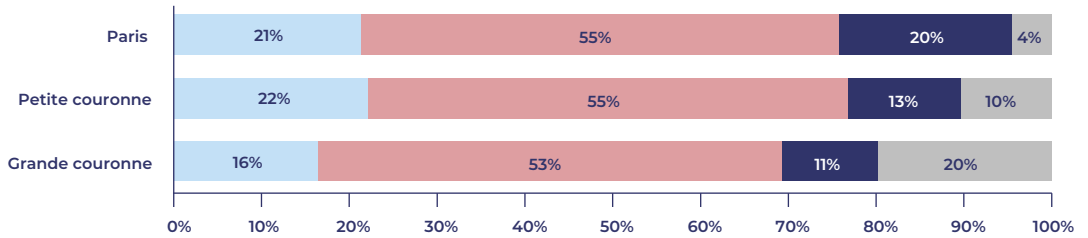

Tendance : En 2024, parmi les résidents parisiens, 21 % déclarent avoir augmenté l'usage des transports en commun (contre 20 % ayant diminué cet usage), soit un écart de 1 point en leur faveur ; parmi les résidents de petite couronne, 22 % déclarent en avoir augmenté l'usage (contre 13 % ayant diminué cet usage), soit un écart de 9 points en leur faveur ; parmi les résidents de grande couronne, 16 % déclarent en avoir augmenté l'usage (contre 11 % ayant augmenté cet usage), soit un écart 5 point en leur faveur.

Évolution de l'usage du vélo depuis un an
En 2024, par rapport à 2023, selon, le lieu de résidence

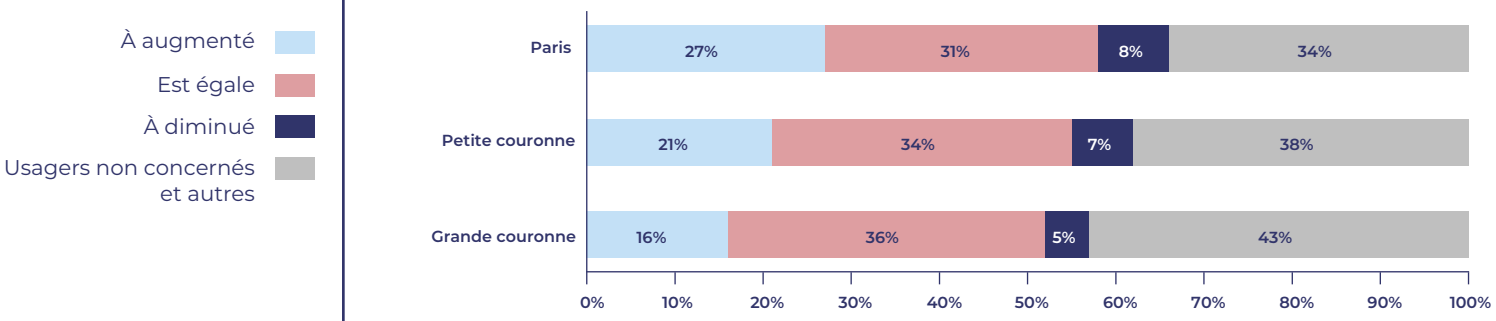

Tendance : En 2024, parmi les résidents parisiens, 27 % déclarent avoir augmenté l'usage du vélo en un an (contre 8% ayant diminué cet usage), soit un écart de 19 points en sa faveur ; parmi les résidents de petite couronne, 21 % déclarent en avoir augmenté l'usage (contre 7 % ayant diminué cet usage) soit un écart 14 points en sa faveur; parmi les résidents de grande couronne, 16 % déclarent en avoir augmenté l'usage (contre 5% ayant diminué cet usage), soit un écart de 11 points en sa faveur.

ÉVOLUTION DES MOBILITÉS EN ÎLE-DE-FRANCE SELON LE GENRE

Évolution de l'usage des modes de déplacement en Île-de-France
En 2024, par rapport à 2023, selon, le genre

Voiture et deux-roues motorisés

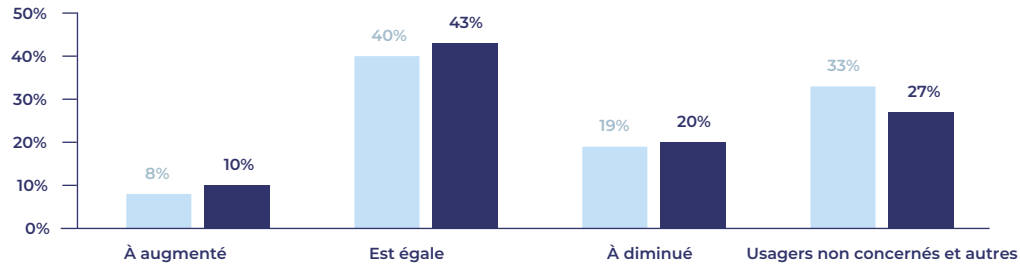

Transports en commun

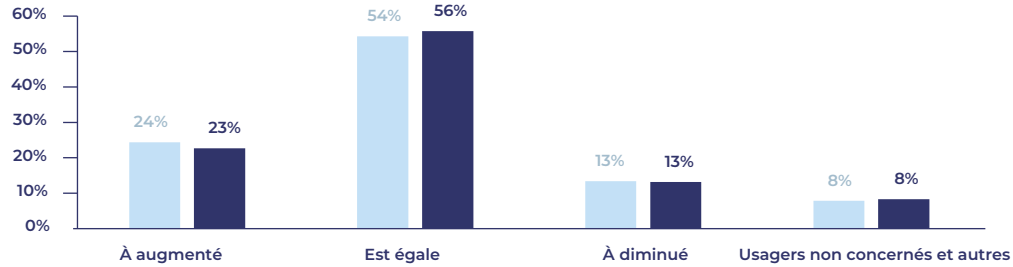

Femme

Homme

Vélo

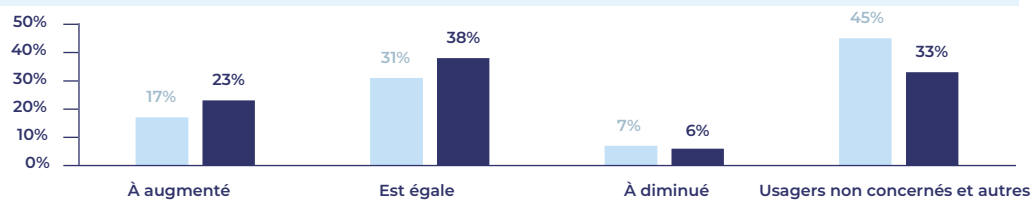

Tendance : Chez les femmes résidant en Île-de-France en 2024 et parmi celles utilisant les transports en commun, 24 % d'entre elles déclarent avoir augmenté ce mode de déplacement (23 % chez les hommes) ; parmi celles se déplaçant à vélo, 17 % d'entre elles déclarent avoir augmenté cette pratique (23 % chez les hommes) quand, parmi celles utilisant la voiture, 19 % déclarent avoir diminué son usage en un an (20 % chez les hommes).

ÉVOLUTION DES MOBILITÉS DANS LES DÉPLACEMENTS « DOMICILE-TRAVAIL » EN ÎLE-DE-FRANCE

Source : INSEE Recensements de la population 2015 et 2021.

Parts des modes principaux dans les déplacements « domicile-travail » **Chez les actifs** (hors demandeurs d'emploi) en 2015 et 2021

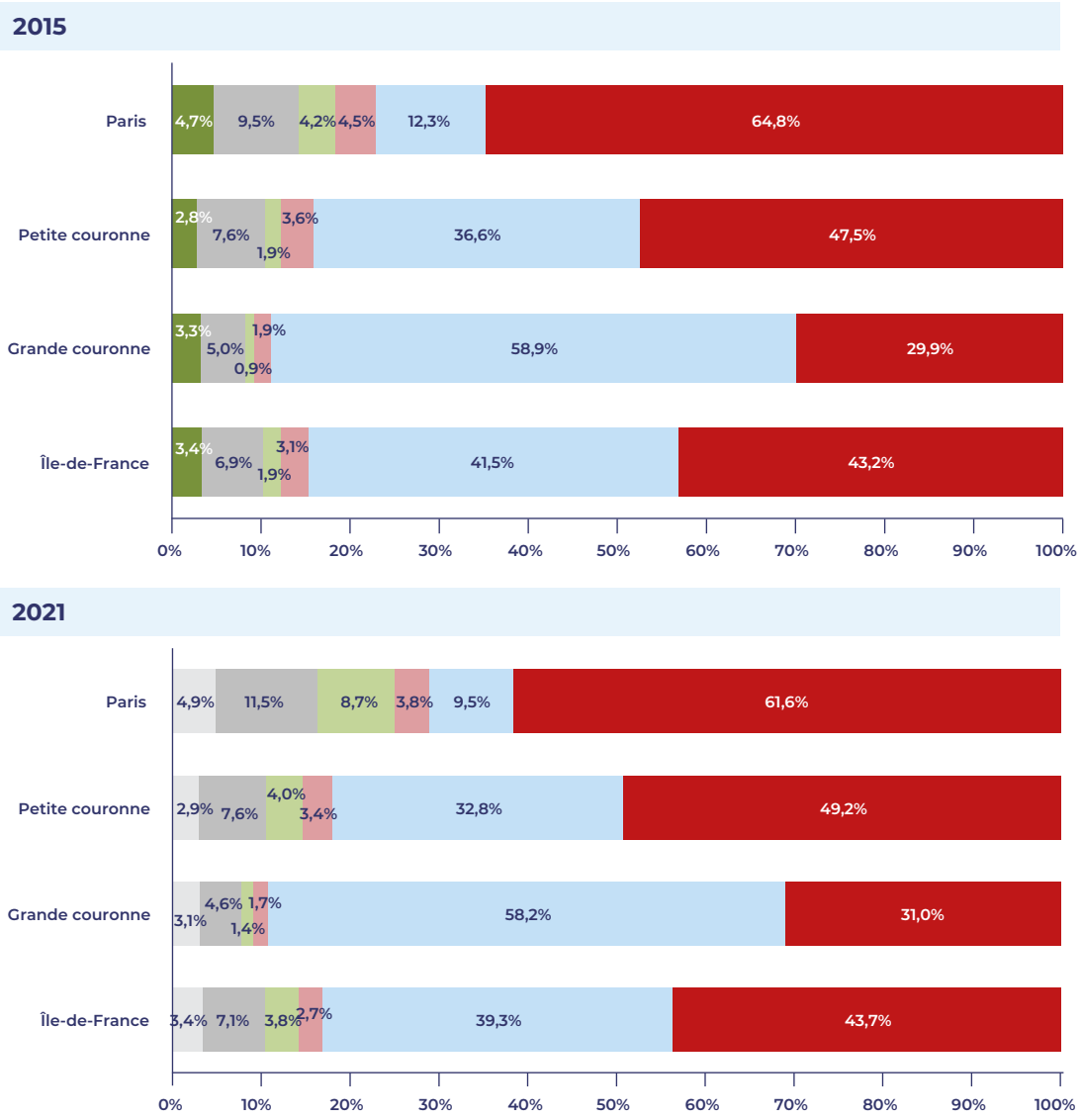

Pas de déplacement

Marche à pied

Vélo

Deux-roues motorisé

Voiture, camion, fourgonnette

Transport en commun

Les résultats du recensement 2015 font référence au 1er janvier 2015. Ils sont calculés principalement à partir des résultats des enquêtes annuelles de recensement (EAR) effectuées de 2013 à 2017 et des répertoires des immeubles localisés de 2014 et 2015.

Les résultats du recensement 2021 font référence au 1er janvier 2021. Ils sont calculés principalement à partir des résultats des enquêtes annuelles de recensement (EAR) effectuées de 2018 à 2023 et des répertoires des immeubles localisés de 2020 et 2021.

Tendance : Au 1er janvier 2021, 61,6% des actifs parisiens (hors demandeurs d'emploi) empruntent très majoritairement les transports en commun comme mode principal de déplacement dans leurs trajets ayant pour motif le « domicile-travail » (-3,2 points par rapport à 2015), 9,5 % de ces actifs utilisent une voiture (-2,8 points) faisant presque jeu égal avec les 8,7 % des actifs se rendant au travail à vélo (en hausse de +4,5 points), 3,8 % des actifs prennent un deux-roues motorisé (-0,7 point) et 11,5 % marchent (+2 points).

Si en petite couronne, la part la plus importante des actifs emprunte les transports en commun en 2021 (avec 49,2 %, +1,7 point par rapport à 2015), ils sont 32,8 % à prendre une voiture (en baisse de -3,8 points), 4 % à utiliser un vélo (en hausse de +2,1 points), 3,4 % un deux-roues motorisé (stable), et 7,6 % à marcher (stable).

En grande couronne, la majorité des actifs (58,2 %) continuent d'utiliser une voiture (en légère baisse de -0,7 point par rapport à 2015), 31 % des actifs à emprunter les transports en commun (en légère hausse de 1,1 point), 4,6 % à marcher (stable), 1,7% à utiliser un deux-roues motorisé (stable) et 1,4 % à prendre un vélo (en très légère hausse de +0,5 point).

Globalement, en Île-de-France, les modes principaux de déplacement pour les actifs par ordre décroissant sont les suivants : les transports en commun (43,7 %, contre 43,2 % en 2015, en légère hausse de 0,5 point), la voiture (39,3 % contre 41,5 %, soit une baisse de 2,2 points), la marche (7,1 % contre 6,9 %, stable), puis le vélo (3,8% contre 1,9 % soit une hausse de 1,9 point) et enfin le deux-roues motorisé (2,7 % contre 3,1 %).

TAUX DE MOTORISATION À PARIS

Source : INSEE Recensements de la population 2021.

Sans voiture
1 voiture
2 voitures
3 voitures

Taux de motorisation des ménages parisiens au 1er janvier 2021
En fonction du nombre de voitures personnels

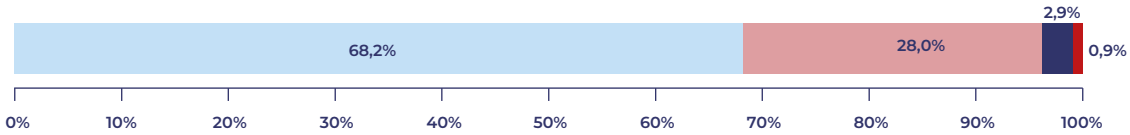

Évolution du taux de motorisation des ménages parisiens depuis 1975

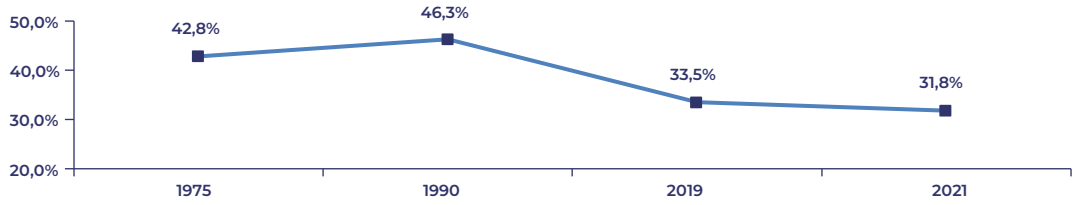

Tendance : Le taux de motorisation des ménages à Paris au 1er janvier 2021 s'élève à 31,8 % (contre 33,5 % en 2019) et confirme la tendance de fond à la baisse du nombre d'immatriculations de véhicules à Paris depuis le pic atteint en 1990.
Plus précisément, 28 % des ménages parisiens possèdent une voiture et 3,8 % en ont au moins deux à leur disposition.

Source : INSEE Recensements de la population 2019 à 2021.

De 10 à 20 %
De 20 à 30 %
De 30 à 40 %
De 40 à 50 %

Les résultats du recensement 2019 font référence au 1er janvier 2019. Ils sont calculés principalement à partir des résultats des enquêtes annuelles de recensement (EAR) effectuées de 2016 à 2020 et des répertoires des immeubles localisés de 2018 et 2019.

Les résultats du recensement 2021 font référence au 1er janvier 2021. Ils sont calculés principalement à partir des résultats des enquêtes annuelles de recensement (EAR) effectuées de 2018 à 2023 et des répertoires des immeubles localisés de 2020 et 2021.

Taux de motorisation des ménages parisiens au 1er janvier 2021
En fonction du nombre de voitures personnels

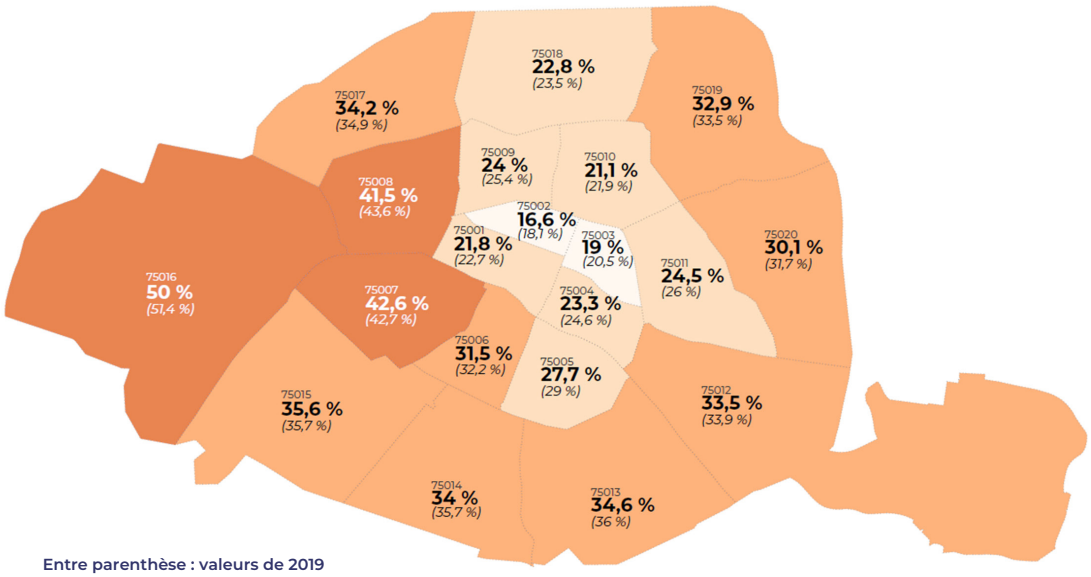

Entre parenthèse : valeurs de 2019

Tendance : Le taux de motorisation issu du Recensement de la population réalisé par l'INSEE en 2021 est en baisse ou demeure quasi stable dans tous les arrondissements par rapport aux valeurs du Recensement de 2019. L'ouest parisien demeure le plus motorisé (entre 41 % et 50%), suivi de la couronne périphérique (entre 30 % et 36 %, sauf dans le 18ème arrondissement) puis de l'hypercentre (entre 16 % et 28 %, sauf dans le 6ème). Le 16ème arrondissement possède le taux de motorisation le plus élevé (un ménage sur deux), ainsi que les 7ème et 8ème arrondissement (respectivement 42,6 % et 41,5 %). Les arrondissements où les taux sont les plus faibles se trouvent dans le centre de Paris, et notamment dans le 2nd et 3ème arrondissements (respectivement 16,6 % et 19 %).

TAUX DE MOTORISATION À PARIS

Source : INSEE Recensements de la population 2021.

Artisans, commerçants chef d'entreprise

Cadre et professions intellectuelles supérieures

Profession intermédiaires

Employés

Ouvriers

Retraités

Autres personnes sans activités professionnelle

Parts des ménages motorisés et des ménages sans voiture à Paris
au 1er janvier 2021, selon la catégorie socio-professionnelle

Tendance : Au 1er janvier 2021, les parts des ménages motorisés par ordre décroissant sont les suivants : les cadres et professions intellectuelles supérieurs (avec 38 % des ménages motorisés), les retraités (avec 24 %), les professions intermédiaires (14 %), les employés (10%), les chefs d'entreprises (7 %) et les ouvriers (avec 4 %).
De même, les parts des ménages non motorisés sont les suivants : les cadres et professions intellectuelles supérieurs (avec 34 % des ménages non motorisés), les retraités (avec 18 %), les professions intermédiaires (17 %), les employés (13 %), les ouvriers (avec 5 %) et les chefs d'entreprises (3 %).
Les résultats sont proches des données sociologiques des ménages parisiens.

Taux de motorisation des ménages parisiens
au 1er janvier 2021, au sein de chaque catégorie socioprofessionnelle

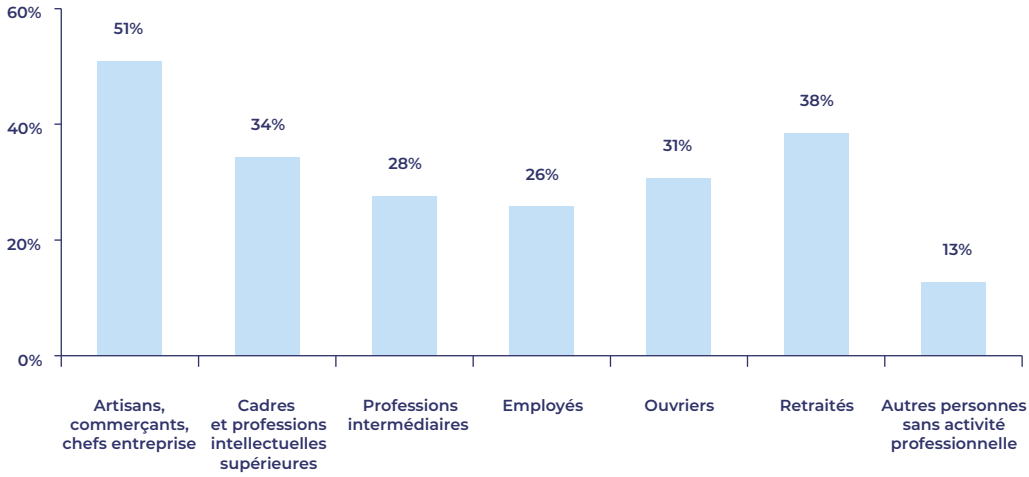

Tendance : Au 1er janvier 2021, les catégories socio-professionnelles des ménages parisiens ayant un taux de motorisation le plus élevés sont les artisans commerçants et les chefs d'entreprises et les retraités. Les catégories bien identifiées ayant à l'inverse le taux de motorisation le plus bas sont les professions intermédiaires et les employés.